Les fonds d'investissement pour l'Inde

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Singapour, première source d'IDE

Entre avril 2000 et mars 2026, l'Inde a enregistré des apports d'IDE en fonds propres de 787,72 milliards de dollars US. Singapour représentait 24,72 % de ce total, devant Maurice avec 23,71 %, les États-Unis avec 10,39 %, les Pays-Bas avec 7,19 % et le Japon avec 6,11 %.[1] Les sources divergent sur le montant cumulé en provenance de Singapour : une page de l'India Brand Equity Foundation, un trust du ministère indien du Commerce, indique 192,68 milliards de dollars US, une autre 194,68 milliards.[2] L'écart est faible et provient probablement d'une faute de frappe. Une part de 24,72 % de 787,72 milliards correspond à environ 194,7 milliards, ce qui suggère que le chiffre le plus élevé est exact. Il convient toutefois de consulter la fiche officielle du Department for Promotion of Industry and Internal Trade.

Le classement a évolué au fil du temps. Pour la période d'avril 2000 à septembre 2016, Maurice représentait 32,81 % des apports et Singapour 16,30 %.[3] Singapour a dépassé Maurice au cours de la décennie suivante, à mesure que les gestionnaires de fonds transféraient leurs plateformes vers une juridiction offrant davantage de substance, un secteur des services financiers plus développé et la position

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

conventionnelle décrite plus haut. Les chiffres annuels montrent l'ampleur des flux actuels. Au cours de l'exercice 2025-2026, l'Inde a reçu 58,84 milliards de dollars US d'IDE en fonds propres, dont 19,80 milliards en provenance de Singapour, soit environ un tiers.[4]

Le commerce bilatéral est comparativement plus modeste. Au cours de l'exercice 2025-2026, il s'élevait à 36,1 milliards de dollars US, avec des exportations indiennes de 11,86 milliards et des importations en provenance de Singapour de 24,24 milliards.[5] La relation entre les deux États est donc avant tout financière. Les marchandises circulent entre l'Inde et le monde par de nombreuses voies, tandis que les capitaux destinés à l'Inde empruntent majoritairement une seule route.

Pourquoi les gestionnaires de fonds choisissent Singapour

Le choix de Singapour comme plateforme pour l'Inde repose sur plusieurs éléments, dont peu sont propres à l'Inde. Le premier est la convention, dont la limitation des avantages récompense les dépenses réelles et dont les droits acquis protègent les participations anciennes. Le deuxième est le cadre réglementaire de la gestion de fonds, que décrit le chapitre V de la partie E : l'agrément par la Monetary Authority of Singapore (MAS, l'autorité monétaire et de surveillance financière), un vaste vivier d'administrateurs de fonds, de dépositaires, de réviseurs et d'avocats, ainsi que la Variable Capital Company (VCC), que le chapitre IV de la partie E examine comme véhicule pour les fonds à compartiments. Le troisième est le régime fiscal des fonds prévu aux sections 13O et 13U de l'Income Tax Act 1947, qu'analyse le chapitre III de la partie E. Le quatrième tient au fuseau horaire et à la proximité. Un gérant de portefeuille à Singapour a deux heures et demie d'avance sur Mumbai et se trouve à un court vol de Mumbai ou de Bengaluru.

Le cinquième élément est juridique. Les pactes d'actionnaires relatifs aux investissements indiens sont fréquemment soumis au droit singapourien ou anglais et renvoient les litiges à un arbitrage siégeant à Singapour. Les parties indiennes comptent depuis des années parmi les principaux utilisateurs étrangers du Singapore International Arbitration Centre, comme le montre le chapitre II de la partie F. Un fonds qui détient des actifs indiens par l'intermédiaire d'une société singapourienne

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

peut ainsi combiner gouvernance singapourienne, règlement des litiges à Singapour et activités opérationnelles en Inde. Ce montage réduit le risque que les investisseurs associent à la lenteur des tribunaux indiens.

Les capitaux de portefeuille suivent la même route. Les investisseurs de portefeuille étrangers enregistrés à Singapour auprès du Securities and Exchange Board of India forment l'un des plus grands groupes nationaux sur les marchés indiens des actions et des obligations. Singapour figure aussi parmi les principales sources d'emprunts commerciaux extérieurs des entreprises indiennes.[6] Une grande partie des prêts en dollars asiatiques aux entreprises indiennes, un marché dont le chapitre IV de la partie C fait remonter l'origine à 1968, est comptabilisée à Singapour.

Les capitaux publics : Temasek et GIC

Les deux investisseurs étatiques de Singapour comptent à eux seuls parmi les plus grands investisseurs en Inde. Temasek a déclaré une exposition sous-jacente à l'Inde de 7 % de son portefeuille au 31 mars 2026. Son histoire indienne a commencé par les services financiers. En décembre 2003, elle a acquis 5,2 % d'ICICI Bank et a porté sa participation à 8,3 % en 2007. Plus récemment, elle a pris le contrôle majoritaire de Manipal Health Enterprises en 2023, puis acquis en mars 2025 une participation de 10 % dans le fabricant de snacks Haldiram's pour environ 1 milliard de dollars US.[7] L'affaire Fullerton évoquée plus haut concernait une société holding de Temasek. GIC investit dans des actions indiennes cotées, des infrastructures, de l'immobilier et des sociétés non cotées, sans toutefois publier de répartition par pays d'un niveau de détail comparable. Le chapitre I de la partie D décrit les deux institutions.

Les capitaux publics renforcent la crédibilité du corridor. Lorsque Temasek et GIC investissent par l'intermédiaire de sociétés singapouriennes dotées d'un personnel réel et prenant de vraies décisions, elles démontrent que la voie singapourienne sert des investissements authentiques.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Capital-investissement, capital-risque et fondateurs indiens

Le secteur du capital-investissement et du capital-risque consacré à l'Inde est dans une large mesure géré depuis Singapour. Les maisons internationales pilotent leurs stratégies indiennes depuis leurs bureaux singapouriens, tandis que les gestionnaires indiens lèvent des fonds offshore domiciliés à Singapour en parallèle des fonds d'investissement alternatifs nationaux enregistrés en Inde. Les fonds investissent généralement par l'intermédiaire d'une société holding singapourienne ou directement depuis un véhicule de fonds singapourien, un conseiller en investissement établi à Mumbai ou à Bengaluru fournissant la recherche en vertu d'un contrat de conseil.

Les fondateurs indiens ont emprunté le même canal en sens inverse. Dans les années 2010, de nombreuses start-up indiennes ont installé leur société mère à Singapour : les investisseurs étrangers en capital-risque préféraient une juridiction familière, les plans d'actionnariat salarié et les structures d'actions de préférence y étaient plus faciles à mettre en place, et une introduction en bourse ultérieure à l'étranger semblait plus probable. Depuis le début des années 2020, un mouvement inverse s'est amorcé. Des sociétés qui préparent leur cotation sur les bourses indiennes, où les valorisations des entreprises technologiques ont augmenté, ont rapatrié leur domicile en Inde, souvent au prix d'un coût fiscal considérable.[8] Ce mouvement montre que le canal singapourien n'a jamais été à sens unique. Il perdure parce qu'il offre aux investisseurs quelque chose que les structures indiennes n'offrent pas encore, et il se rétracte là où cet avantage disparaît.

Contraintes : transferts indirects et bénéficiaires effectifs

Le corridor fonctionne sous des contraintes imposées par le droit indien. Depuis 2012, l'Inde impose les transferts indirects d'actifs indiens, y compris la cession d'une société étrangère dont la valeur provient pour l'essentiel d'actifs indiens. L'application rétroactive de cette règle, adoptée à la suite de l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Vodafone, a nui à la réputation de l'Inde auprès des investisseurs étrangers jusqu'à ce que le Parlement supprime l'effet rétroactif en

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

2021.[9] Les sociétés holding singapouriennes sont directement concernées par ces règles, car les investisseurs sortent fréquemment en cédant la société singapourienne elle-même.

Une deuxième contrainte porte sur l'origine de l'argent. En avril 2020, l'Inde a soumis à l'autorisation préalable du gouvernement les investissements provenant de pays ayant une frontière terrestre commune avec elle.[10] La règle s'applique aussi lorsque le bénéficiaire effectif d'un investissement se trouve dans un tel pays.[11] Les fonds singapouriens comptant des investisseurs chinois doivent donc examiner la composition de leur base d'investisseurs avant d'investir en Inde. Le chapitre II de cette partie décrit les flux de capitaux chinois transitant par Singapour, que cette règle soumet à un examen particulier lorsque leur destination est l'Inde.

Notes

1. India Brand Equity Foundation, « Foreign Direct Investment (FDI) » (ibef.org, consulté en novembre 2026) : total des apports d'IDE en fonds propres d'avril 2000 à mars 2026 de Rs 52,85,866 crore (787,72 milliards de dollars US) ; Singapour 24,72 % (192,68 milliards de dollars US), Maurice 23,71 % (186,76 milliards de dollars US), États-Unis 10,39 %, Pays-Bas 7,19 %, Japon 6,11 %. ↩
2. India Brand Equity Foundation, « India-Singapore Trade » (ibef.org, consulté en novembre 2026) : Singapour est le premier investisseur en Inde « with a cumulative FDI inflow of US$ 194.68 billion » d'avril 2000 à mars 2026. ↩
3. Wikipedia, « India–Mauritius relations » (consulté en novembre 2026) : principales sources d'IDE en Inde d'avril 2000 à septembre 2016 : Maurice environ 101,76 milliards de dollars US, soit 32,81 %, Singapour 16,30 %, Royaume-Uni 7,76 %, Japon 7,66 %, États-Unis 6,25 %. ↩
4. India Brand Equity Foundation, « Foreign Direct Investment (FDI) » (ibef.org, consulté en novembre 2026) : apports d'IDE en fonds propres de 58,84 milliards de dollars US pour l'exercice 2026 ; India Brand Equity Foundation, « India-Singapore Trade » (ibef.org) : apports d'IDE en fonds

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

propres en provenance de Singapour de 14,94 milliards de dollars US pour l'exercice 2025 et de 19,80 milliards de dollars US pour l'exercice 2026. La part d'environ un tiers est un calcul de l'auteur. ↩

5. India Brand Equity Foundation, « India-Singapore Trade » (ibef.org, consulté en novembre 2026) : commerce bilatéral de 36,1 milliards de dollars US pour l'exercice 2026 ; exportations indiennes vers Singapour 11,86 milliards de dollars US ; importations 24,24 milliards de dollars US ; l'Inde est le 6e partenaire commercial de Singapour avec 2,96 % du commerce total de Singapour. ↩
6. India Brand Equity Foundation, « India-Singapore Trade » (ibef.org, consulté en novembre 2026) : Singapour figure parmi les principales sources d'External Commercial Borrowings, et les investissements de portefeuille étrangers en provenance de Singapour ont été importants pour l'Inde. ↩
7. Wikipedia, « Temasek Holdings » (consulté en novembre 2026) : exposition sous-jacente par pays « 7% India as at 31 March 2026 » ; 5,2 % d'ICICI Bank en décembre 2003, porté à 8,3 % en 2007 ; 41 % supplémentaires de Manipal Health Enterprises annoncés en avril 2023, pour un total de 59 % ; 10 % de Haldiram's pour 1 milliard de dollars US en mars 2025. ↩
8. Sur le « reverse flipping » des start-up indiennes de Singapour et des États-Unis vers l'Inde depuis 2021 environ (par exemple PhonePe et Groww), voir les rapports de l'Economic Survey of India 2024–25 et la couverture de presse. ↩
9. Finance Act 2012 (modification rétroactive de la section 9(1)(i) de l'Income-tax Act 1961 à la suite de *Vodafone International Holdings BV v Union of India*, Cour suprême de l'Inde, 20 janvier 2012) ; Taxation Laws (Amendment) Act 2021. ↩
10. Wikipedia, « Foreign direct investment in India » (consulté en novembre 2026) : en avril 2020, l'Inde a modifié sa politique d'IDE afin de contrôler les investissements provenant de pays ayant une frontière terrestre commune avec elle. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

11. Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Press Note 3 (2020 Series) du 17 avril 2020, modifiant le paragraphe 3.1.1 de la Consolidated FDI Policy (voie gouvernementale pour les investissements d'une entité d'un pays ayant une frontière terrestre commune avec l'Inde, ou dont le bénéficiaire effectif se trouve dans un tel pays ou en est ressortissant). ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com